

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ABONNEMENTS

En ville fr. 0.50
 Hors de ville ou par la poste: fr. 0.50
 dans toute la Suisse fr. 0.50
 En outre (selon poste) fr. 0.50
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus
 Changement d'adresse, 50 ct.

ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE:
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 11
 Vente au numéro aux kiosques, débits, etc.

ANNONCES e. 8

Du carton: 1^{re} insertion, 1 à 3 lignes 50 ct.
 4 et 5 lignes 65 ct. 6 et 7 lignes 75 ct.
 8 lignes et plus, 1^{re} ins., la lig. ou son espace 100 ct.
 Insert. suivantes (répét.) 0
 De la Suisse et de l'étranger:
 15 ct. la lig. ou son espace, 1^{re} ins., min. 1 fr.
 N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 11
 Les manuscrits ne sont pas rendus

A VENDRE

un beau domaine

pour cause imprévue, dans le vignoble, à proximité du lac, situé à l'ouest de Neuchâtel, comprenant maison d'habitation et rural, 15 poses de champs et 30 ouvriers de vignes on un seul mas. La maison comprend deux logements; le 1^{er} étage (quatre grandes chambres) conviendrait pour séjour d'été.
 Demander l'adresse du n° 342 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Beaux sols à bâtir

A vendre, à l'Évole, 6 lots de 910^m, 835^m, 780^m, 686^m, et 2 lots de 700^m. Accès facile à la gare de Serrières. Issus sur route cantonale et sur chemin de Trois-Portes-dessous. S'adresser à A. Decoppet.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel est un organe de publicité de 1^{er} ordre.

Office des poursuites de Neuchâtel

VENTE D'IMMEUBLES

Seconde enchère

L'offre de 12,500 fr. faite à la première séance d'enchère étant insuffisante, l'immeuble dont la désignation suit et appartenant au citoyen Edmond-Louis Boyet, fils d'Albert-Ferdinand-Jacques, domicilié à Neuchâtel, sera réexposé en vente, par voie d'enchères publiques, le mercredi 27 juin 1906, dès 2 h. 1/2 après midi, à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, salle de la justice de paix.

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Cadastre de Neuchâtel
 Article 3831. Les Fahys, pré et bois de deux mille deux cent six mètres carrés.
 Limites: Nord, 3393; Est, 3393, 3830; Sud, la route des Fahys; Ouest, 3832, 3393.
 Subdivisions:
 Plan folio 88, n° 67. Les Fahys, pré de 1961 mètres carrés.
 88, n° 2. Les Fahys, bois de 245
 Proviennent de l'article 182 divisé.
 La vente aura lieu conformément aux dispositions des articles 133 à 143 et 154 à 158 de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.
 Les conditions de cette vente seront déposées à l'office, à la disposition de qui de droit, dix jours avant celui de l'enchère d'enchères publiques, à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, salle de la justice de paix.
 Neuchâtel, 5 juin 1906.

Office des poursuites: Le préposé, G. HUG.

ENCHÈRES

Grande vente de récoltes à BODEVILLIERS

Samedi 9 juin et lundi 11 juin 1906, il sera vendu, par voie d'enchères publiques, les récoltes sur pied appartenant aux suivants: Numa Béguin, David-Henri Béguin, Frédéric Bille, Rodric Berger, Alphonse Veibel, Rodric Magnin, Guillaume Biffier, Alfred de Chambray. Ces récoltes comprennent 230 poses en foin et regain, 6 1/2 poses de blé d'automne et 6 poses d'avoine. — Tous les immeubles sont situés au territoire de Boudévilliers. — Paiement: 11 novembre 1906. La vente commencera chaque jour à 11 heures du matin, sans interruption à midi.
 Le samedi 9 juin, la vente comprendra les récoltes des immeubles situés au Sud de Malvilliers et la Jonchère, à l'Est de Boudévilliers et dans la direction de Fontaines-Landeyeux-La Bocarderie.
 Le lundi 11 juin, la vente comprendra les récoltes des immeubles situés au Sud des Varnes, à l'Ouest de Boudévilliers et dans la direction du Sorgeroux-Valangin-Biolot.
 Boudévilliers, le 31 mai 1906.

ERNEST GUYOT, notaire.

Enchères publiques

On vendra par voie d'enchères publiques, le jeudi 7 juin, dès 9 h. du matin, au magasin Grand'ruo 6, une certaine quantité de complets pour hommes et jeunes gens, costumes enfants, pantalons, gilets, chemises, caleçons, camisoles, tricotés, etc., etc.
 Greffe de Paix.

Enchères de mobilier

Le mercredi 20 juin 1906, à 11 heures et demie après midi, l'administration de la faillite F.-A. L'Eglatte-rier vendra, aux enchères publiques, au domicile du failli, à Valangin, savoir:
 1. Mobilier de ménage dont le détail est supprimé.
 2. Mobilier agricole tel que voiture, charrs, charrues, herses, etc.
 3. Un lot de bois, planches, etc.
 Les enchères auront lieu au comptant.
 On offre à vendre 2 bons chiens de garde de grande race. S'adresser à Alex. Kasser, café (Sauges, Saint-Aubin).

A VENDRE

CHIENS

On offre à vendre 2 bons chiens de garde de grande race. S'adresser à Alex. Kasser, café (Sauges, Saint-Aubin).

OCCASION

A vendre une chaise-longue toute neuve, recouverte en moquette. S'adresser atelier de tapissier, Ecluse 23.

POTAGER

en bon état, à vendre, pour cause de départ. S'adresser Terre 20.

Deux brebis

bonne race, à vendre. S'adresser chez Fritz Gros, Saint-Blaise.

PUPITRE

à deux places, 1,35x0,75 avec casiers, à vendre. S'adresser Terre 20, au magasin.

chèvre

A vendre, jeune et grosse portant pour la fin juin. S'adresser n° 82, Cormondrèche.

Musée neuchâtelois

A vendre d'occasion une collection complète 1864-1906, soigneusement reliée par deux volumes. Demander l'adresse du n° 386 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Pour cause de départ

restent encore plusieurs tables, à coulis, ronde, ovale, chaises Henri II, lits, lavabos et commodes, deux bicyclettes, prix modérés.
 Pour traiter s'adresser Evole-Balanzo 2, 1^{er} étage à droite.

LIBRAIRIE

Delachaux & Niestlé S. A. NEUCHÂTEL

Vient de paraître: Dr Fr. Losch. Les Plantes Médicinales. Atlas colorié des plantes médicinales. 202 pages de texte, 86 planches en couleurs hors texte, et 460 gravures. Superbe ouvrage soigneusement relié. Fr. 20.



COURSES SCOLAIRES

Articles pour touristes et alpinistes
 ARTICLES DE VOYAGE
 Parapluies et Ombrelles



Magasin Guye-Rosselet - Treille 8

SPECIALITES EN ALUMINIUM, légers, solides

- Réchauds «Idéal»
- Gobelets tous genres
- Boîtes à beurre
- à Sandwichs
- de tous genres
- Lunettes de glacier
- Piolets, Alpenstock
- COUTEAUX, BOUSSOLES, SIRÈNES, CORDES, CRAMPONS, PHARMACIES, etc
- Sacs pour touristes (Rucksack) dans tous les prix
- Gourdes, Lanternes
- Chapeaux Loden
- Bandes alpines
- Guêtres, Jambières
- Cannes à piques

TRÈS GRAND CHOIX SPÉCIALITÉS TRÈS GRAND CHOIX

Grand Bazar Parisien

Rue de la Treille
 NEUCHÂTEL

Reçu un grand assortiment de

Chapeaux de paille

pour Messieurs, Jeunes gens et Enfants

CHAPEAUX FINS

en palmier et en rotin depuis l'article ordinaire au plus joli genre à des prix très avantageux

Se recommande, G. BERNARD

LE SAVON AU GOUDRON ET SOUFRE de Bergmann, est reconnu depuis des années comme un remède excellent contre toutes les impuretés de la peau, les boutons, les pellicules de la tête et de la barbe. Véritablement recommandé par Bergmann & Co, Zurich (marque de fabrique: deux mineurs). En vente, à 75 cent. pièce, chez F. JORDAN, pharmacien; pharmacie D. REUTER. (E 1199)

FROMAGE

Brevine. — Emmenthal. Gruyère. — Jura.

Beurre de table extra et pour fondre

Se recommande, J. TOBLER, Saint-Blaise.

Tous les jours de marché sur la place, à Neuchâtel.

A la Ménagère

2, Place Pury 2

GRAND CHOIX de BROSSES de TOILETTE

Brosses ménagères et en tous genres

DÉCROTOIRS

Brosses américaines pour tapis

Atelier pour la fabrication et la réparation de la broserie.

Escompte 5% au comptant

Magasin Stock-Villinger

Rue du Trésor 1
 Au bas de la rue du Château

SPECIALITÉ DE LAINE et COTON

Quincaillerie, Mercerie fine Bonneterie, Ganterie, Bas Chaussures, Corsets, Tabliers Broderies, Caleçons, Camisoles, Filets, Cravates, Bretelles

On se charge d'ouvrages sur commande à la main et à la tricoteuse. Se recommande.

A vendre d'occasion

un chauffe-bain à bois, une baignoire, une grande armoire en sapin à une porte, un char à pont et quelques centaines de bouteilles déparillées. S'adr. Rue Basse 43, Colombier.

BOIS BUCHÉ

Anthracite, Houilles, Cokes, Briquettes
 CHARBON DE BOIS, et autres combustibles

Le tout rendu consciencieusement et activement à domicile, dans les meilleures conditions.

Les commandes peuvent être remises à
 NEUCHÂTEL: Rue Pourtalès 44, au magasin. PESEUX: Boulangerie Jacob-Berger. CORCELLES: Consommation de Corcelles. M. Baur, horticulteur. CORMONDRECHE: Consommation. AUVERNIER: Epicerie H. Otz.

L^S STEFFEN

Chantier et entrepôt: Dépot: Corcelles, près de la Gare Magasin, rue Pourtalès, 11

PHARMACIE COOPÉRATIVE

LA CHAUX-DE-FONDS

EAUX MINÉRALES toutes provenances. Expédition par caisses. — Prix réduits.

Les ordonnances et médicaments sont expédiés par retour du courrier, contre remboursement.

Café-Brasserie à Genève

A remettre, pour cause de départ, situé près de la gare, sur rue principale et place de marché, beau matériel et agencement, recettes journalières prouvées. 75 à 80 francs; prix très modéré, position assurée. S'adresser à MM. Schilt & Gillioz, 3, rue Chaponnière, à Genève.

GRAND BAZAR Schinz, Michel & Co

Place du Port

Meubles de jardin et de véranda en fer, en bois, en jonc couleur ou naturel

— Grande variété —

MODÈLES RICHES ET ORDINAIRES

Chaises-longues en rotin A DOSSIER MOBILE 20 FR. 25 FR. 35 FR.

Chaises et fauteuils pliants avec placets en fort coutil GRAND CHOIX

GUÉRITES OSIER DITES BAINS-DE-MER

Hamacs américains

Office de Photographie ATTINGER

Place du Port

Travaux pour amateurs DÉVELOPPEMENTS TIRAGES AGRANDISSEMENTS Travail prompt et soigné

ÉDITIONS de CARTES POSTALES

L'office se charge de venir prendre les vues destinées aux éditions de cartes postales.

A VENDRE

deux camions sur ressorts, usagés mais en bon état, un break à l'état de neuf, 8 ou 8 places. Chez G. Banderet, marchand, Neuchâtel.

Pour basse-cour:

Froment — Blé noir ou sarrazin Mats cinquantini et concassé Poisettes, Son, Farine de maïs, etc.

Recommandé pour poussins: Farine d'orge — Millet blanc toujours plus appréciés: Kokenkutter pour poussins Geflügelkutter pour poules

Téléphone — Livraison à domicile Charles Wasserfallen rue du Seyon - Neuchâtel

Conservation parfaite des Œufs

produit sans rival, garanti En vente: Magasin PRIS! Hôpital 10

— Voir la suite des «A vendre» à la page deux

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

LOGEMENTS

A louer pour le 24 juin prochain, à la rue du Coq d'Inde, un bel appartement de 6 chambres et de dépendances.

Logement Pour cause de départ, à remettre tout de suite, logement de 3 chambres, lessivatoire et jardin.

A louer, à dater de Saint-Jean 1906, la maison Escaliers du Château n° 4, formant un seul appartement et renfermant huit chambres, cuisine et dépendances.

A louer pour le 24 juin 1906, un premier étage de 3 pièces et toutes dépendances, avenue du 1^{er} Mars.

Peseux

A louer pour le 24 juin époque à convenir, deux jolis logements de 3 pièces avec portion de jardin, lessivatoire et toutes dépendances.

Un logement d'une grande chambre avec alcove, cuisine, eau, gaz et galets.

A louer à St-Martin tout de suite, 2 logements dans maison neuve, de 3 et 4 pièces avec dépendances.

Séjour d'été au Val-de-Buz

A louer un beau logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. Belle situation au pied de la forêt.

Mme Perrenoud-Juno offre à louer pour Saint-Jean prochain l'appartement de 7 pièces et dépendances qu'elle occupe Évole 17, 2^{me} étage.

Pour cas imprévu

A louer pour Saint-Jean un petit logement propre et clair, de deux chambres et dépendances, situé dans un quartier tranquille.

A louer, à la rue de Flandres, logement de 4 chambres et dépendances.

Pour Saint-Jean, logement de deux chambres, cuisine et dépendances, situé Évole 11.

A LOUER

pour le 24 juin, au centre de la ville, un logement remis à neuf, composé de 6 chambres avec cuisine et dépendances; seul logement dans la maison.

A louer logement de 4 chambres, Évole. 550 fr. Étude Brauen, notaire.

A louer, rue de la Côte, joli logement, 3 chambres et dépendances, Belle vue. Étude Brauen, notaire.

Séjour d'été

Au bord du lac de Brienz, un logement meublé de 4 chambres et cuisine; situation magnifique.

A louer, rue des Moulins, logement, 4 chambres spacieuses et dépendances. 1^{er} étage. 685 fr. Étude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

SÉJOUR D'ÉTÉ

Un logement de la H 2193 C

Campagne Jérusalem située à proximité de La Chaux-de-Fonds (Somballe 22) est à louer à partir de maintenant.

A louer, dès le 24 juin, 2 petits logements de 1 et 2 chambres, Grand'Rue. S'adresser Étude Brauen, notaire.

Pour le 24 juin 1906 à louer, aux Parcs du Milieu 8, à des personnes tranquilles, un logement de 3 chambres, balcon, jardin, belle vue.

SÉJOUR D'ÉTÉ A louer, à Montecillon, 2 beaux appartements meublés de 5 chambres chacun et toutes dépendances.

A louer, pour le 24 juin 1906, au quai du Mont-Blanc, un bel appartement situé au 3^{me} étage.

A louer, pour le 24 juin 1906, un appartement de 3 chambres et dépendances, avec petit jardin, situé au Rocher.

A louer pour tout de suite ou époque à convenir, un troisième étage situé rue Poutalés, composé de 5 chambres, cuisine et dépendances.

A louer, pour le 24 juin, à la rue du Coq-d'Inde, un logement de trois chambres, cuisine et dépendances; un logement de deux chambres, cuisine et dépendances.

A louer, à Comba-Borel, beau logement 5 chambres, véranda, grand jardin. Étude Brauen, notaire.

A louer joli logement, 3 chambres et jardin, au Prébarreau. Étude Brauen, notaire.

COLOMBIER

A louer tout de suite, villa

«La Terrasse»

à 5 minutes gare C. F. F., 6 pièces, eau, électricité. S'adresser, pour tous renseignements, à M. Jules Kretschmar, Chalet du Vergier, Colombier.

A louer dès le 24 juin, rue du Château, logement de 3 chambres. Étude Brauen, notaire.

A louer aux Parcs n° 83, beaux logements de 3 chambres et dépendances. Prix avantageux. S'adresser Étude G. Etter, notaire, 8 rue Furry.

A louer, rue Saint-Maurice, logement de 3 chambres et dépendances. Étude Brauen, not., Trésor 5.

Rue du Château n° 2: à louer, pour Saint-Jean, un logement de 3 chambres (dont 2 grandes), cuisine et dépendances.

Tout de suite un logement bien situé de 5 pièces et dépendances. Belle vue. S'adresser chez M. Sigrist, rue de l'Hôpital 19.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir un appartement de 3 chambres et dépendances, donnant sur la rue du Seyon. S'adresser Étude Petitpierre, notaire, Neuchâtel.

A louer, rue des Moulins 15, 5^{me} étage, un petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances.

A LOUER

pour fin juin, un logement de deux pièces et dépendances. S'adresser à la boulangerie J. Breguet, Moulins 17.

A louer pour Saint-Jean, au faubourg du Château 15, un logement de 2 pièces et dépendances.

Terreaux A louer dès maintenant ou pour Saint-Jean, un appartement de 5 chambres et dépendances.

SÉJOUR D'ÉTÉ

à la Jonchère

A louer un beau logement de 3 chambres, cuisine et dépendances.

PESEUX A louer, pour époque à convenir, 2 appartements de 4 pièces et belles dépendances.

A louer, pour époque à convenir, 2 locaux pouvant être utilisés comme magasins ou ateliers.

DEMANDE A LOUER On demande pour le 15 juin, chambre meublée indépendante, au soleil.

belle chambre propre et meublée. Adresseur offres sous W. Z. 387 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

chambre et pension à prix modérés, à Neuchâtel ou dans les environs.

OFFRES Honnête et

brave fille de 23 ans, cherche place dans honorable et bonne famille, pour faire le ménage, cuisine et travaux à la main.

UNE JEUNE FILLE de toute confiance, sachant cuire, cherche place pour tout faire dans un petit ménage.

JEUNE FILLE allemande, cherche pour tout de suite place chez bonne lingère ou comme femme de chambre.

CHAMBRES A louer tout de suite une petite chambre meublée et un grand non meublée.

Chambres et pension Orangerie 4, 1^{er} étage. Pension seule.

A LOUER jolie chambre meublée, Seyon 30, 3^{me} étage, à gauche.

Pension d'étrangers et de famille Mlles GUILLAUME Rosevilla, avenue du Mail 14

A louer chambres meublées, villa Bachelin, Marin.

Rue de l'Industrie

A louer pour le 24 juin prochain, une chambre mansardée.

LOCAT. DIVERSES

A louer tout de suite, rue de la Place d'Armes 6, un magasin pouvant aussi être utilisé pour atelier tranquille ou entrepôt.

Ecuries

à louer au Prébarreau. S'adresser Étude Brauen, notaire.

Magasin-atelier

à louer, au centre de la ville. Étude Brauen, notaire.

DEMANDE A LOUER On demande pour le 15 juin, chambre meublée indépendante, au soleil.

belle chambre propre et meublée. Adresseur offres sous W. Z. 387 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

chambre et pension à prix modérés, à Neuchâtel ou dans les environs.

OFFRES Honnête et

brave fille de 23 ans, cherche place dans honorable et bonne famille, pour faire le ménage, cuisine et travaux à la main.

UNE JEUNE FILLE de toute confiance, sachant cuire, cherche place pour tout faire dans un petit ménage.

JEUNE FILLE allemande, cherche pour tout de suite place chez bonne lingère ou comme femme de chambre.

CHAMBRES A louer tout de suite une petite chambre meublée et un grand non meublée.

Chambres et pension Orangerie 4, 1^{er} étage. Pension seule.

A LOUER jolie chambre meublée, Seyon 30, 3^{me} étage, à gauche.

Pension d'étrangers et de famille Mlles GUILLAUME Rosevilla, avenue du Mail 14

On demande un bon DOMESTIQUE-CHARRETIER connaissant bien son métier.

On demande pour Montreux

un jeune homme pour soigner une vache et sachant conduire un cheval.

La Famille, bureau de placement, Tréille 5, demande et offre cuisinières, femmes de chambre, filles pour hôtels, cafés et ménages.

une fille

sachant bien cuire et au courant de tous les travaux du ménage.

Une jeune fille

pour tous les travaux du ménage. Demander l'adresse du n° 286 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

On demande pour Genève, une domestique cuisinière, munie de bons certificats.

une jeune fille pour aider aux travaux du ménage, et s'occuper un peu de deux enfants.

ON DEMANDE tout de suite

un bon domestique pour un magasin d'épicerie.

une bonne cuisinière munie d'excellents certificats.

EMPLOIS DIVERS On cherche pour Montreux, une

caissière et une sommelière pour un hôtel-restaurant.

Garde-malade-releveuse bien recommandée, cherche place; s'occuperait aussi d'un bébé.

MAISON DE GROS DE LA VILLE cherche

une jeune fille intelligente et active, pour aider aux travaux de bureau.

On demande UNE JEUNE FILLE pouvant s'occuper pendant quelques heures par jour d'un magasin de papeterie-librairie.

ouvriers menuisiers S'adresser à Fritz Calame, à Bôle.

JEUNE HOMME libéré des écoles, possédant belle écriture, pourrait entrer tout de suite à la Société anonyme d'Entreprises et Constructions.

A. JOBIN BIJOUTIER-ORFÈVRE NEUCHÂTEL

Boulangier

On demande tout de suite un jeune ouvrier boulangier.

Une demoiselle possédant une belle écriture, et au courant si possible du travail de bureau trouverait place dans un magasin de la ville.

Neuchâtel On demande une jeune fille, parlant français, pour aider dans un magasin de pâtisserie-confiserie.

repassseuse un jour par semaine.

Jeune fille sachant parfaitement l'allemand et le russe et qui peut aussi parler le polonais, cherche place dans un bureau ou comme ambulante.

Scieur Un scieur, de conduite, et connaissant bien son métier, trouverait du travail de longue durée, chez Fritz Blum, scierie, à Saint-Blaise.

cocher désire se placer dans maison particulière.

sommelière S'adresser Buffet du Régional, Colombier.

APPRENTISSAGES Paul Fornerod, relieur, à Cernier, cherche tout de suite un jeune garçon libéré des écoles, comme

apprenti relieur Lui adresser les offres directement. R. 527 N.

A VENDRE Côté 40: lits, tables sapin, tables de nuit, commodes, bahut, dressoir, une bicyclette et un cartel de Paris.

A VENDRE On offre à vendre 50 quintaux de bon foin pour chevaux.

BOIS 200 à 300 stères beau quartelage hêtre mi-sec. Jacot, Industrie 5.

ouvriers menuisiers S'adresser à Fritz Calame, à Bôle.

JEUNE HOMME libéré des écoles, possédant belle écriture, pourrait entrer tout de suite à la Société anonyme d'Entreprises et Constructions.

A. JOBIN BIJOUTIER-ORFÈVRE NEUCHÂTEL

GRAND BAZAR PARISIEN Rue de la Treille Meubles de Jardin en Jong Pliants - Fauteuils et Chaises en toile Chaises longues pliantes - Hamacs GRAND CHOIX DE JEUX DE JARDIN Tonneaux - Croquets - Tennis Volants - Raquettes anglaises Jeux de grâce - Jeux de baluches Tirs - Fléchettes, etc. Balançoires - Brouettes et Chars solides dans tous les prix Se recommande, C. BERNARD

Pour cause de départ à vendre divers objets mobiliers, entre autres: piano, bibliothèque, armoires, dressoir, lits complets, tables, etc.

M. BUBLOZ, père du Locle sera les trois derniers jours de la semaine au Vignoble, pour encaissements et prie toutes les personnes qui désirent une visite de bien vouloir lui envoyer leur carte à Pesentz.

Librairie A.-G. Berthoud NEUCHÂTEL

André Glads. Florence Monneroy. Henry de Régier. La Sandale ailée. Poésies. Catalogues illustrés des Salons de Paris. Cherrillod. Manuel de Jui-Jitsu.

CHBIEN coolie, «berger écossais», jaune et blanc, de race. S'adresser Vieux-Châtel 13, rez-de-chaussée.

AVIS DIVERS Des sommes de 12,000 à 15,000 fr. sont à prêter à 4 % contre bonne hypothèque.

PENSION Deutsche, gebildete Familie auf dem Lande nimmt für die Sommermonate oder länger ein Pensionär auf, der Gelegenheit hätte sich in der deutschen Sprache auszubilden und die Gesundheit zu kräftigen.

CHBIEN coolie, «berger écossais», jaune et blanc, de race. S'adresser Vieux-Châtel 13, rez-de-chaussée.

AVIS DIVERS Des sommes de 12,000 à 15,000 fr. sont à prêter à 4 % contre bonne hypothèque.

PENSION Deutsche, gebildete Familie auf dem Lande nimmt für die Sommermonate oder länger ein Pensionär auf, der Gelegenheit hätte sich in der deutschen Sprache auszubilden und die Gesundheit zu kräftigen.

J.-Ed. BOITTEL Médecin-Dentiste de retour

Mme A. Savigny, Genève FUSTERIE I Sage-femme Consultations Maladies des dames

Pension pour l'été, chez instituteurs ou pasteurs zyan famille. Adressez offres avec prix au Bureau officiel de renseignements de Neuchâtel.

CHBIEN coolie, «berger écossais», jaune et blanc, de race. S'adresser Vieux-Châtel 13, rez-de-chaussée.

AVIS DIVERS Des sommes de 12,000 à 15,000 fr. sont à prêter à 4 % contre bonne hypothèque.

PENSION Deutsche, gebildete Familie auf dem Lande nimmt für die Sommermonate oder länger ein Pensionär auf, der Gelegenheit hätte sich in der deutschen Sprache auszubilden und die Gesundheit zu kräftigen.

J.-Ed. BOITTEL Médecin-Dentiste de retour

Mme A. Savigny, Genève FUSTERIE I Sage-femme Consultations Maladies des dames

Pension pour l'été, chez instituteurs ou pasteurs zyan famille. Adressez offres avec prix au Bureau officiel de renseignements de Neuchâtel.

CHBIEN coolie, «berger écossais», jaune et blanc, de race. S'adresser Vieux-Châtel 13, rez-de-chaussée.

AVIS DIVERS Des sommes de 12,000 à 15,000 fr. sont à prêter à 4 % contre bonne hypothèque.

PENSION Deutsche, gebildete Familie auf dem Lande nimmt für die Sommermonate oder länger ein Pensionär auf, der Gelegenheit hätte sich in der deutschen Sprache auszubilden und die Gesundheit zu kräftigen.

9 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LA FILLE DU SORCIER

PAR CLAIRE DE NESTE

Après avoir visité Bayonne, en effet, après s'être attardé de façon désespérante dans ses deux églises et en la contemplation du fleuve du haut du pont qui sépare la ville du faubourg de Saint-Esprit, Emma avait eu le caprice d'aller voir la barre, c'est-à-dire l'embouchure de l'Adour, une des plus belles et des plus étranges stations du monde, il est vrai, avec son amphithéâtre de sable fin, de monts et de forêts.

Le lendemain, le jeune comte n'était pas encore descendu au moment du déjeuner, lui qui d'ordinaire avait déjà fait à cette heure une promenade dans Biarritz même ou aux environs.

dit Roger ne s'était pas levé, il avait un assez grand mal à la tête et des frissons lui couraient par tout le corps. Une courbature, se disait-il, sans doute un méchant tour de ce vent de la mer, très frais à l'heure du retour, la veille, et qui l'avait trouvé vêtu trop légèrement, car, croyant rentrer avant quatre heures, il avait négligé d'emporter son pardessus.

— Tu es souffrant, mon Roger, disait câlineusement Mme d'Aigrillères. Qu'as-tu? mon chéri. Ennuyé? mécontent peut-être? — Ah! l'ça, chère maman, disait Roger, pense-tu que ton fils se mette à lit pour une contrariété, tout comme une jolie femme? Non, certes. J'ai eu froid tout uniment, hier soir, quand nous rentrions.

— Quant à être contrarié, je le suis, oui, reprit-il, au bout d'un instant, et mécontent aussi. Depuis quinze jours, depuis que tes amies sont chez nous, je suis obligé d'être sans cesse à leurs trousses, de subir les importunes grâces de la mère, le pédant et niais papotage de la fille. Et comme si ce n'était pas assez d'avoir perdu, à l'heure des repas, notre charmant tête-à-tête...

— Oh! charmant!... Depuis que nous sommes ici, on peu s'en faire, tu n'as guère l'air de t'en douter. — Oui, comme si ce n'était pas assez, je dois les escorter à la promenade, au casino. — Calme-toi, mon Roger, disait Mme d'Aigrillères, calme-toi. Mon Dieu! comme tu es rouge! Tes mains sont brûlantes. — Ce n'est rien.

— Eh bien! Qu'est-ce que tu veux? ne plus les voir? — Oh! cela... cela m'est égal, après tout. Ce n'est pas la peine de les congédier. Qu'elles n'entravent pas à tout instant ma liberté, voilà tout ce que je leur demande!

Oui, pensa la comtesse, on comprend cela, mon beau mignon, la liberté d'aller conter fleurette à la jolie fille du sorcier. Entendu. Elle jugea prudent de taire ses réflexions.

— Eh bien! je ne te tourmenterai plus, rassure-toi et calme-toi surtout, mon enfant chéri. Non, il ne fallait pas le contrarier pour l'heure. Mais ce caprice devenait sérieux, trop sérieux, et n'était pas sans l'inquiéter. Décidément, elle avait eu tort d'espérer qu'Emma lui plairait et que ce goélot ferait diversion à sa passion naissante. Il faudrait trouver autre chose; la comtesse, bien femme en cela, se sentait plus d'aptitude pour la diplomatie que pour la lutte ouverte. Et cependant, jamais, non, jamais, elle ne permettrait à son fils d'épouser une inconnue, une aventurière, probablement, une jeune fille sans nom, en tout cas, et qui avait pour toute famille ce vieil empirique venu on ne savait d'où, à demi toqué, ou tout au moins si étrange, qu'on appelait le sorcier. Mais bast! se dit soudainement Mme d'Aigrillères, je suis folle! Qui est-ce qui pense à épouser? Pas Roger, c'est clair; il a trop de bon sens. N'importe, il faudra veiller, agir peut-être. Pour le moment elle ne pensait qu'à une chose: calmer son cher malade. Lui, de son côté, souriait maintenant. Pourquoi qu'il fit libre d'aller près de Louri, que lui importait Emma et sa mère? Il ne tarderait pas à ne plus s'apercevoir de leur présence.

La comtesse et son fils se quittèrent donc réconciliés, Roger assurant d'ailleurs que sa réindisposition était peu grave et qu'il serait sur pied dès le lendemain. Oui, il y serait sûrement, et bientôt ensuite au Pignadars. Que devait penser Louri? Il lui serait aisé de tout lui expliquer. Il lui avait envoyé un gracieux bonjour de la main. Mais l'avait-elle vu? Le soir, toutefois, la fièvre de Roger augmenta, et dès le lendemain, bien qu'il affirmât se trouver mieux, la comtesse envoya chercher le médecin. Celui-ci déclara qu'il n'y avait rien de grave; une simple courbature, dont le jeune comte serait quitte en gardant quelques jours la chambre.

— Vous pensez, docteur, que je pourrais sortir après-demain? — Gardez-vous-en! ces petites maladies ne sont rien à la condition de ne pas commettre d'imprudences. Une rechute est presque toujours sérieuse et peut amener une pleurésie, une fluxion de poitrine. — C'est entendu, docteur, dit la comtesse, il sera prudent.

Roger, quoique assez vite remis, ne put donc quitter la villa des Falaises avant huit longs jours. La jolie heure que celle où, tout rayonnant et comme renaissant à la vie et à la liberté, après cette claustration d'une semaine, il allait vers le Pignadars frapper tout droit à la porte de Louri! Qu'allait-elle lui dire? Avait-elle été déçue, l'autre jour, quand il avait manqué de venir? Avait-elle langui durant cette longue absence? Toutes ces pensées lui faisaient battre le cœur. Sans doute, il ne tarderait pas à s'apercevoir à travers les pins sa jeunesse silhouettée; sinon, il irait jusqu'à son chalet. Le «sorcier», puisque c'est ainsi qu'on l'appelait, quoique toujours imposant et taciturne, ne semblait pas le voir de mauvais œil, et le jeune comte croyait même discerner, dans le grave salut qu'il lui donnait, à l'arrivée et au départ, quelque vague bienveillance. Au reste, le plus souvent, le vieil original se lézardait au soleil, dans la cour, assis parmi ses cousins brodés, à moins qu'il ne fût en

libéré des écoles, possédant belle écriture, pourrait entrer tout de suite à la Société anonyme d'Entreprises et Constructions, pour faire les courses et travailler au bureau. Rétribution immédiate. S'adresser Coq d'Inde 26. c.o.

— Roger, dit à table Mme d'Aigrillères, à son fils, tu iras t'habiller après souper, pour nous mener au casino. Il y a grand bal ce soir, et Emma compte danser jusqu'à extinction des feux. C'était la première fois depuis dix jours, depuis l'excursion à Bayonne, que la comtesse lui demandait d'accompagner ses amies. — Vous n'avez pas l'air d'adorer la danse, Monsieur, interrogea, taquine, Mlle de Récurdy. — Il y a des jours où je l'aborde, Mademoiselle, répondit le jeune homme. — Ah! et peut-on savoir si nous sommes co soir en un de ces jours néfastes? — Je vous le dirai dans deux heures. — Réponse d'augure. — Non, Mademoiselle, puisque je vous regarde sans rire. Un peu «bêbête», nous l'avons dit, Mlle Emma ne comprit qu'une chose, c'est que décidément le fils de l'amie de sa mère n'était guère aimable, et qu'elle eût mieux fait de rester à Bourges, avec ses compagnes et la fleur masculine des bals de la ville, que de venir exposer son amour-propre aux coups de boutoir de cet enfant gâté ayant nom Roger d'Aigrillères. Elle boudait presque, la pauvre enfant; et la gaieté de son âge l'eût subitement abandonnée sans une jocosité, fort opportune, de Joseph-Auguste.

— Roger, dit à table Mme d'Aigrillères, à son fils, tu iras t'habiller après souper, pour nous mener au casino. Il y a grand bal ce soir, et Emma compte danser jusqu'à extinction des feux. C'était la première fois depuis dix jours, depuis l'excursion à Bayonne, que la comtesse lui demandait d'accompagner ses amies. — Vous n'avez pas l'air d'adorer la danse, Monsieur, interrogea, taquine, Mlle de Récurdy. — Il y a des jours où je l'aborde, Mademoiselle, répondit le jeune homme. — Ah! et peut-on savoir si nous sommes co soir en un de ces jours néfastes? — Je vous le dirai dans deux heures. — Réponse d'augure. — Non, Mademoiselle, puisque je vous regarde sans rire. Un peu «bêbête», nous l'avons dit, Mlle Emma ne comprit qu'une chose, c'est que décidément le fils de l'amie de sa mère n'était guère aimable, et qu'elle eût mieux fait de rester à Bourges, avec ses compagnes et la fleur masculine des bals de la ville, que de venir exposer son amour-propre aux coups de boutoir de cet enfant gâté ayant nom Roger d'Aigrillères. Elle boudait presque, la pauvre enfant; et la gaieté de son âge l'eût subitement abandonnée sans une jocosité, fort opportune, de Joseph-Auguste.

— Roger, dit à table Mme d'Aigrillères, à son fils, tu iras t'habiller après souper, pour nous mener au casino. Il y a grand bal ce soir, et Emma compte danser jusqu'à extinction des feux. C'était la première fois depuis dix jours, depuis l'excursion à Bayonne, que la comtesse lui demandait d'accompagner ses amies. — Vous n'avez pas l'air d'adorer la danse, Monsieur, interrogea, taquine, Mlle de Récurdy. — Il y a des jours où je l'aborde, Mademoiselle, répondit le jeune homme. — Ah! et peut-on savoir si nous sommes co soir en un de ces jours néfastes? — Je vous le dirai dans deux heures. — Réponse d'augure. — Non, Mademoiselle, puisque je vous regarde sans rire. Un peu «bêbête», nous l'avons dit, Mlle Emma ne comprit qu'une chose, c'est que décidément le fils de l'amie de sa mère n'était guère aimable, et qu'elle eût mieux fait de rester à Bourges, avec ses compagnes et la fleur masculine des bals de la ville, que de venir exposer son amour-propre aux coups de boutoir de cet enfant gâté ayant nom Roger d'Aigrillères. Elle boudait presque, la pauvre enfant; et la gaieté de son âge l'eût subitement abandonnée sans une jocosité, fort opportune, de Joseph-Auguste.

— Roger, dit à table Mme d'Aigrillères, à son fils, tu iras t'habiller après souper, pour nous mener au casino. Il y a grand bal ce soir, et Emma compte danser jusqu'à extinction des feux. C'était la première fois depuis dix jours, depuis l'excursion à Bayonne, que la comtesse lui demandait d'accompagner ses amies. — Vous n'avez pas l'air d'adorer la danse, Monsieur, interrogea, taquine, Mlle de Récurdy. — Il y a des jours où je l'aborde, Mademoiselle, répondit le jeune homme. — Ah! et peut-on savoir si nous sommes co soir en un de ces jours néfastes? — Je vous le dirai dans deux heures. — Réponse d'augure. — Non, Mademoiselle, puisque je vous regarde sans rire. Un peu «bêbête», nous l'avons dit, Mlle Emma ne comprit qu'une chose, c'est que décidément le fils de l'amie de sa mère n'était guère aimable, et qu'elle eût mieux fait de rester à Bourges, avec ses compagnes et la fleur masculine des bals de la ville, que de venir exposer son amour-propre aux coups de boutoir de cet enfant gâté ayant nom Roger d'Aigrillères. Elle boudait presque, la pauvre enfant; et la gaieté de son âge l'eût subitement abandonnée sans une jocosité, fort opportune, de Joseph-Auguste.

— Roger, dit à table Mme d'Aigrillères, à son fils, tu iras t'habiller après souper, pour nous mener au casino. Il y a grand bal ce soir,

Pour 50 cent. on s'abonne dès ce jour au 30 juin

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la Feuille d'avis de Neuchâtel et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.

Franco domicile à Neuchâtel. Franco domicile en Suisse

jusqu'au 30 septembre 1906 2.50 jusqu'au 30 septembre 1906 2.75

31 décembre 1906 4.30 31 décembre 1906 5.-

(Biffer ce qui ne convient pas)

Signature: _____

Nom: _____

Prénom et profession: _____

Domicile: _____

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 2 cent., à l'administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel, à Neuchâtel. Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.

Sur demande, les nouveaux abonnés recevront notre horaire des chemins de fer, trams, postes et bateaux.

Öffentliche Besprechung des am 9. und 10. Juni zur Abstimmung kommenden Eidgenössischen Lebensmittelpolizeigesetzes

Donnerstag den 7. Juni, abends 8 1/2 Uhr im Café de la Poste (I. Stock)

REFERENT: Herr Professor Dr. O. BILLETER

Alle stimmberechtigten Deutschschweizer sind hiezu freundlichst eingeladen.

Der Vorstand des Vereins freisinniger Deutschschweizer.

Les Bains et établissement thermal Lenk

M. G. 1857 Source très sulfureuse Vallée du Haut Simmental, Oberland Bernois 1105 mètres sur mer

Saison depuis 10 juin au 20 septembre

Prix de pension rédimé en juin et septembre

Médecin: Dr G. Jonquière. P. Vernier, propriétaire.

LOI FÉDÉRALE sur le commerce des denrées alimentaires

(Votation des 9 et 10 juin)

ASSEMBLÉE POPULAIRE

Vendredi 8 juin, à 8 heures et demie du soir A L'HOTEL DE VILLE

Orateur: M. Gust. RENAUD, avocat

Tous les citoyens sont cordialement invités à y assister.

H. 4194 N. LE COMITÉ

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariage Jules-César-Angèle Muriset, mécanicien, Neuchâtel, et Olga Philippin, sans profession, Neuchâteloise, tous deux à Neuchâtel.

Naissances 2. Louis-Eugène, à Louis-Eugène Reubi, aiguilleur J.-N., et à Marie-Ida née Jeannot.

3. Aimée-Berthe, à Auguste-Alfred-Aimé Cornu, comptable, et à Berthe-Alice née Schorpp.

3. Louis-Ernest, à Jules-Ernest Benguerel-dit Perroud, aiguilleur, C. F. F., et à Louise née Porac.

4. Maurice-André, à Charles-Frédéric Studer, tailleur d'habits, et à Marie-Victorine née Bonny.

POLITIQUE

Autriche-Hongrie L'Autriche a de nouveau un gouvernement dont le directeur responsable est le baron Beck.

La formation du cabinet Beck a produit une excellente impression dans les cercles politiques, qui expriment leur satisfaction de voir que le baron de Beck est parvenu à s'assurer le concours des représentants des trois grands partis politiques allemand, tchèque, polonais.

Dans certains milieux politiques on assure que l'archiduc héritier va commencer à s'intéresser plus directement à la direction des affaires de la monarchie et que son influence sera sensible dans la défense économique de l'Autriche contre la Hongrie.

Les journaux tchèques comprennent que dans les circonstances sérieuses actuelles, deux tchèques aient consenti à entrer dans le cabinet, mais ils déclarent que cela n'engage nullement le parti qui maintient ses desiderata linguistiques.

Russie Le correspondant du «Daily Telegraph» dit que les députés ne s'entendent plus sur la façon de dénouer la question agraire. Les

Assemblée générale extraordinaire des membres de la

Société de la CROIX-ROUGE

du district de Neuchâtel le LUNDI 11 JUIN à 2 heures, à la Salle des Commissions (Hôtel municipal)

ORDRE DU JOUR: 1. Allocution du Président. 2. Adoption des statuts en vue de l'inscription de la société au registre du commerce. Nominations statutaires. 3. Acquisition d'un immeuble à Neuchâtel. 4. Divers.

Le Président. P.-S. — Sont membres de la société, toutes les personnes ayant payé leur cotisation de 1 fr. en 1905.

Hôtel-Pension de Lourtier et Poste - Lourtier

Vallée de Bagnes Altitude 1225 mètres Ouvert du 1er juin au 1er octobre. Lumière électrique. Chambre de bains. Cuisine soignée. Pension depuis 4 fr. 50. Centre d'ascensions et d'excursions.

MORET frères, prop.

BAINS DE MER

Mlle Verpillot, de Neuchâtel, organise comme les années précédentes des départs en groupe pour la Méditerranée. Habitation moderne répondant à toutes les exigences. Site ravissant, beaux ombrages, eucalyptus. Belles excursions. Séjour 4 semaines. Prix: 125 à 300 fr. Voyage payé depuis Genève. 1er départ: 18 juin. Prospectus gratuits. S'adresser à Mlle Verpillot, Louis Favre 11, Neuchâtel.

Bateau-Salon HELVETIE

JEUDI 7 JUIN 1906 Si le temps est favorable et avec un minimum de 60 personnes au départ de Neuchâtel

PROMENADE L'Île de St-Pierre

ALLER Départ de Neuchâtel 2 h. — s. Passage à Saint-Blaise 2 h. 20 » à Neuveville 2 h. 45 » à l'Île de Saint-Pierre (côté nord) 3 h. 30 » à Gléresse 3 h. 40 » à Douanne 3 h. 45 Arrivée à l'Île de Saint-Pierre (côté sud) 4 h. —

RETOUR Départ de l'Île de Saint-Pierre (côté sud) 6 h. — s. Passage à Douanne 6 h. 15 » à Gléresse 6 h. 20 » à Neuveville 6 h. 40 » à Saint-Blaise 7 h. 35 Arrivée à Neuchâtel 8 h. —

PRIX DES PLACES

sans distinction de classe (aller et retour): De Neuchâtel et St-Blaise à l'Île de Saint-Pierre, Gléresse et Douanne... Fr. 1.20 De Neuchâtel et St-Blaise à l'Île de Saint-Pierre, Gléresse et Douanne, pour pensionnaires... 1.- De Neuveville, Gléresse et Douanne à l'Île de Saint-Pierre... —.50

On cherche pour une jeune fille fréquentant l'École de commerce, PENSION dans bonne famille bourgeoise. — Vie de famille et surveillance, conditions principales. Offres avec renseignements exacts à M. G. Dilger, papeterie, Museumstrasse 51, Winterthur.

CONVOICATIONS

ÉGLISE INDÉPENDANTE Réunion d'Étude biblique ce soir, à 8 h., dans la Salle moyenne.

Monsieur Louis L'ÉPÉE et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné une si vive sympathie dans ces jours pénibles de deuil par lesquels il a plu à Dieu de les faire passer.

Travaux en tous genres *** ** à l'imprimerie de ce journal

LES SANGSUES

Maitre Espitalier, le ménager du mas des «Ferigoules», m'en a conté une bien bonne, un soir, à la veillée, dans la grande salle de la ferme, tandis que le vent ronflait comme un enragé dans le tuyau de la cheminée et que la pluie battait rudement la charge sur les vitres...

Assis devant l'âtre immense où brûlait une énorme souche d'olivier, les pieds tendus à la flamme dansante et joyeuse, j'écoutais, engourdi de bien-être, la voix monotone du «reire grand» me narrer un de ces contes «galois» qui vous réjouissent les plus moroses...

— Qu'il arde, qu'il vente ou qu'il neige, commença ce vieux «farceur» de mesté Espitalier, après s'être bourré le nez d'une prise de tabac, Bernard, le charretier du moulin de Fonsogue, était toujours par les chemins, en b'ouise bleue, l'été, ou encapeliné, l'hiver, dans sa lourde limousine... Clic! clac! on reconnaissait de loin son coup de fouet bien avant d'avoir vu son attelage, et quel attelage!... Trois bêtes superbes, aux attelles toutes pomponnées, aux œillères marquées de belles lettres en clous de cuivre jaune, aux pommelles et aux sous-barbes toutes tintinnabulantes de grelots...

Et il fallait voir ces trois beaux chevaux, enlever, à une montée, avec quelle tintamarre de «cascaveou», la lourde charrette chargée d'une montagne de sacs de blé, arrimés comme seul savait le faire ce bougre de Bernard...

Un jour de janvier, il gelait à pierre fendre... Dans la vallée de Roumanègue, la rivière faisait de jolies chandelles de glace au saut du «Cabri» et à la cascade des «Bugadiers».

Comme d'habitude, Bernard alla au moulin, porter à moudre les tuzelles dorées de Provence qui font le pain blanc comme de l'écumé et d'une saveur de bonbon...

Il soufflait donc, je jour-là, mon ami, une petite bise aigre qui avait dû passer sur les sommets neigeux du Ventoux... Ah! ce qu'il

faisait froid dans la vallée, où en plein midi, le soleil ne parvenait pas à glisser la moindre risette... Bernard marchait allègrement à la tête de son attelage. Il sifflait; puis, de temps en temps, lançait quelques sonores «chui dia!» pour émousser les bêtes. Et le limonier et les cordiers de tirer vaillamment, les naseaux emmués de vapeur humide, la pesante charrette qui faisait des «ballin-balans» sur la route bossuée et sèche...

Au moulin, les sacs de blé furent vivement enlevés, empilés dans les salles, avec l'aide des garyons meuniers et de Bernard qui, lui seul, faisait du travail comme deux...

Ah! le thermomètre avait beau être descendu de quelques degrés sous zéro, Bernard n'en suait pas moins sang et eau, comme s'il eût fait un chahut du temps des cigales!... Et vous croyez qu'il se reposa?... Je l'en fiche!... A peine le déchargement fini, clic! clac! le voilà reparti vers la ville pour remonter un nouveau voyage. En voilà un, au moins, qui ne lambinait pas à la tâche!... Tout en moiteur par le rude exercice, Bernard ne remît pas sa limousine. D'abord, il ne sentit pas le froid. Mais, insensiblement, la sueur sécha sur son corps; et la petite bise aigre qui régnait dans le fond de la vallée bientôt le transit. Tout à coup, ce fut comme si une lanterne d'acier lui eût encligné le flanc de coups acérés...

Il n'y prit garde... Ça passera, pensa-t-il. Mais la douleur aiguë persista, s'accrut. Le soir, en rentrant à la maison, il avait la fièvre, la respiration gênée. Après avoir soigné les bêtes, il se coucha.

Comme il geignait sur son lit, sa femme se décida à envoyer chercher le médecin au village, à deux kilomètres de la ferme.

Toinon, le garçon d'écurie, s'y rendit. Il revint, une heure après, dans la carriole du docteur.

Celui-ci auscultait Bernard. — C'est un point de côté, dit-il. — Pauvre de nous! s'écria la femme, en joignant les mains, il ne manquait plus que ça, maintenant!...

Le docteur ordonna: — Vous enverrez chercher douze sangsues chez le pharmacien, et vous les lui ferez «prendre».

Toinon reparti avec le docteur pour acheter les douze sangsues...

Quand Mme Bernard eut le bol qui les contenait, elle se trouva fort embarrassée. Elle n'avait jamais vu ni employé ces petites bêtes, qui ressemblent à des cornichons. Le docteur avait bien ordonné de les «faire prendre». Mais, dans son émotion, elle avait oublié de lui demander comment. Était-ce rôties?... Était-ce bouillies? Était-ce en matelote ou en capitotade?... Longtemps elle ne sut à quoi se résoudre. Enfin, après mûres réflexions, elle pensa que rôties, elles seraient plus faciles à avaler. Elle versa donc de l'huile dans une poêle, roula ses sangsues dans de la farine et mit le tout sur le feu.

L'huile chanta, les sangsues roussirent, elles étaient cuites.

— Tiens, mon homme, mange ça; le docteur l'a dit; ça te fera du bien.

Péniblement, Bernard se releva sur son lit, le visage congestionné de fièvre, criant des «oui!» et des «ai!» à chaque mouvement.

Après des efforts inouïs, il parvint à avaler les douze sangsues, et avec quels haut-le-cœur, je vous le laisse à penser.

Puis, le patient rebomba sur sa couche comme une masse. Et la fièvre ne fit que croître. Le pauvre homme battait la tramontane. Sa poitrine ronflait comme un soufflet de forge, et son ventre grognait des «ron» et des «ran» à n'en plus finir.

Une heure ne s'était pas écoulée que Bernard, les yeux désorbités, se tordait comme un damné.

— Bessai, ça va faire de l'effet, émit la femme... Ah! quelle débâcle ce fut, mon bon!... C'est le dépôt qui a crevé, dit alors Mme Bernard. Cela te fait bien! mon homme!...

— Oui, je me sens soulagé, répondit enfin le charretier, la voix éteinte, le corps brisé.

Et, de fait, il se trouva mieux et s'endormit d'un sommeil réparateur...

Le lendemain, quand le docteur vint, il constata l'amélioration.

— Eh bien dit-il, en se frottant les mains, elles ont bien pris, hein, ces sangsues!

— Pour sûr, Monsieur, répliqua Mme Bernard.

— Mais, comment donc lui avez-vous appliqué les sangsues, ma bonne femme?

— Eh bêt! expliqua-t-elle, vous m'aviez dit de les lui faire «prendre». Et, comme je n'en avais jamais apprêté, je les lui ai données à manger rôties.

— Sainte femme de bon Dieu! s'écria le docteur en levant les bras au ciel; mais les lui faire «prendre» voulait dire les lui mettre là, extérieurement, sur le côté malade, afin que par leur succion, votre homme se trouvât soulagé...

Puis, il se mit à rire.

— Enfin, dit-il, puisqu'elles ont agi différemment, tout est pour le mieux. Mais n'importe, votre mari l'a échappée belle, et il faut qu'il ait, vraiment, l'âme chevillée au corps...

Allons, au revoir, Madame Bernard, je me souviendrai de votre recette pour les sangsues!...

Et voilà comment le charretier Bernard fut guéri de son point de côté. A. PAUL.

ETRANGER

Le renard et l'agent. — Dimanche matin, vers sept heures, à Paris, un renard, échappé d'on ne sait où, était tranquillement assis sur une chaise, à la terrasse d'un café de la rue de Rivoli. Comme il regardait circuler les passants avec une certaine insouciance, un crut d'abord que, dans un but de réclame, il avait été attaché là par son propriétaire.

Mais, un gardien de la paix plus perspicace,

avec d'innombrables précautions s'approcha de la malicieuse petite bête pour s'en saisir. Celle-ci comprit tout de suite. D'un bond de côté, elle s'échappa dans la direction de l'Hôtel-de-Ville, et alla se réfugier chez un oiseleur. On devine le terreur que jeta le renard parmi les volatiles. Ce ne furent que battements d'ailes éfrénés et cris de toutes sortes.

Le commerçant effrayé ne savait que faire pour se débarrasser de l'intrus, quand, fort heureusement le gardien de la paix de la rue de Rivoli apparut à nouveau. Armé de sa battonnette, il accula l'animal dans un coin, et, d'un violent coup de botte, il le tua. Il était temps, car un superbe coq cochinchinois était sur le point de passer de vie à trépas entre les pattes de la bête devenue furieuse.

LA RECLAME AUX ÉTATS-UNIS

Il est inutile de démontrer que le commerce et l'industrie, les opérations d'argent caractérisent l'Amérique comme nation. Quelques chiffres cependant relatifs à l'importance de la réclame — laquelle n'est qu'une manifestation particulière de l'activité commerciale et industrielle — seront intéressants à titre d'introduction aux considérations qui vont suivre.

Selon H. Wisby («Independent» de New-York, 4 février 1904), on dépense annuellement aux États-Unis 500 millions de dollars pour la réclame, soit plus de 2 milliards et demi de francs, à peu près ce que les grandes puissances européennes, Russie, Allemagne, France, Autriche, Espagne dépensent pour leurs armées. En 1905, MM. Calkins et Holden nous disent que les estimations varient de 600 à 1000 millions de dollars, soit plus de 3 à 5 milliards de francs.

Le développement de la réclame va parallèlement avec celui du commerce. Avant la guerre civile, on signalait comme tout à fait fabuleuse une annonce de 3000 dollars de la fabrique de balances Fairbank et Cie. Aujourd'hui, ce chiffre est ordinaire. La même maison dépense maintenant régulièrement environ 750,000 dollars (3 millions et demi de francs) par an pour sa réclame; et elle est loin d'être la seule. La fabrique de savon «Sapolo» annonce ses produits depuis trente ans environ et, au début, consacrait seulement 30,000 dollars à ce but; aujourd'hui, c'est 1000 dollars par jour. Les grands magasins de détail, genre Bon Marché ou Louvre à Paris, sacrifiant à New-York seulement, plus de 4 millions de dollars par an pour leur réclame dans les journaux. A Chicago, on sersent beaucoup de la poste pour les envois de réclames diverses, surtout des catalogues. Un de ces magasins de détail, Sears Roebuck et Cie, répand dans le monde des catalogues pesant jusqu'à 4 livres et ayant 1200 pages de 3 colonnes chacune. Et le port, pour l'expédition d'une seule édition de ce catalogue, coûte la somme fantastique de 640,000 dollars.

Les plus hauts prix que l'on paye pour faire insérer une réclame sont ceux des revues: celles-ci restent sur une table un mois ou quinze jours, le quotidien disparaît après quelques heures. Le «Ladies Home Journal», de Philadelphie, tire à un million d'exemplaires, et demande pour les articles de réclame 6 dollars par «agate line». Il y a 4 colonnes de ces lignes par page; le format est à peu près celui de l'«Illustration» (9 1/2 x 14 1/4 pouces). Une page vendue au détail vaut ainsi 6000 dollars; quand une seule maison prend une page entière, le prix est de 4000 dollars pour chaque insertion. Seconde en importance, de ce point de vue, on cite une petite feuille mensuelle, «Comfort», publiée dans le Maine, à Augusta, et s'adressant surtout à la classe des ouvriers dans l'ouest et le sud des États-Unis. «Comfort» prétend avoir une circulation de 1,250,000 et fait payer de ce chef 5 dollars par ligne agate.

Voici maintenant quelques exemples des sommes encaissées par les revues pour la réclame. Le numéro du «Mc Clure» de décembre 1904 contenait 171 pages d'annonces pour lesquelles les éditeurs encaissèrent 66,816 dollars — près de 350,000 francs. En moyenne, le «Munsey Magazine» se fait 75,000 dollars par mois en annonces. On estime que les dix principaux magazines (format 5 1/2 x 8 pouces), pris ensemble, se font en moyenne 344,196 dollars par mois, donc 4,130,352 par an — bien plus de 20 millions de francs. La recette mensuelle du «Ladies Home Journal» (avec ses 114 colonnes en tout) est de 135,000 dollars.

Les affiches murales sont également fort recherchées et englobent des sommes énormes. On paye selon l'espace et la position du mur ou enclos. Les endroits disponibles sont vendus à raison de tant la feuille «sheet». Un «sheet» a 24 x 28 pouces (60 x 70 centimètres environ). La compagnie de «Force» (une préparation de céréales qu'on sert à déjeuner sans qu'on ait besoin de la cuire) a loué 30,000 endroits d'affichages de 8 feuilles, et 20,000 de 24 feuilles, pour la somme de 25,000 dollars par mois. La même compagnie a loué une grande cheminée dans le quartier commercial de New-York qui lui coûte 1000 dollars par an, plus 400 dollars pour peindre l'affiche chaque année. Le prix le plus élevé qui ait été payé pour ce genre de réclame fut dix dollars par mois pour chaque pied carré sur une grande place de New-York.

Un homme qui est habile dans l'art de la réclame est un trésor pour un commerçant et «commande» un salaire fort élevé. Les grands magasins de détail dans des villes comme New-York, Chicago ou Philadelphie payent jusqu'à 12,500 dollars par an à celui qui rédige les réclames quotidiennes, et le tarif pour un homme qui sait arranger une vitrine attrayante est à peu près le même. Ces chiffres sont exceptionnels, mais ils ne seraient probablement pas si les hommes eux-mêmes qui possèdent le don de la réclame habile étaient moins rares.

SUISSE

Les espions allemands. — On a été quelque peu surpris de ne pas voir figurer sur la liste des traçants de la session du Grand Conseil qui s'ouvrait hier, lundi, à Berne, l'interpellation de M. Zraggen et consorts concernant la présence dans le Jura de soi-disant espions allemands. On se souvient de quoi il s'agissait. Des journaux de Porrentruy disaient qu'on avait vu près de la ferme des Rangiers des officiers allemands déguisés, qui s'étaient beaucoup plus intéressés au paysage qu'au cheval de M. Garesuss dont ils prétendaient vouloir se rendre acquéreurs. Un dossier, disait-on, avait été rassemblé. Il paraît que l'interpellation a été retirée sans tambours ni trompettes, parce que l'on sait aujourd'hui quelle est la source de cette grotesque aventure.

Il résulte, en effet, écrit-on de Berne au «National suisse», d'un rapport officiel, qu'il n'y a jamais eu en tout ceci qu'un bateau monté par deux ou trois madrés paysans à un pauvre diable qui, dans la naïveté de sa belle âme de vieil enfant, a «coupé dans le pont» et s'en est allé conter la tragique histoire à un rédacteur crédule. Et voilà tout. On en rit encore là-bas, ajoute le correspondant.

BERNE. — Un terrible accident est arrivé samedi matin à la tuilerie de Bonfol. Un jeune garçon, Henri Henzelin, âgé de 14 ans, s'est laissé prendre par une courroie de transmission qui le jeta au plafond avec un extrême violence. Le pauvre enfant a eu un bras presque complètement arraché; en outre il a une fracture du crâne. On a peu d'espoir de le sauver.

Mardi soir, dans une famille de Porrentruy, on voulait manger des beignets aux fleurs d'acacia. C'est parait-il, un plat apprécié des gourmets. Mais la bonne cueillit par erreur les fleurs d'une plante vénéneuse et les utilisa. Toutes les personnes ayant mangé des beignets furent prises de violentes douleurs abdominales et faillirent être empoisonnées. L'une d'elles a été en sérieux danger, mais le médecin la croit sauvée maintenant.

Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de repousser comme non-fondé le recours contre les élections de la Basse-Ville, et de valider ces élections.

Le Grand Conseil est convoqué pour le 18 ou le 25 juin afin de discuter le projet de peremption du Lœtschberg (statuts, participation de l'Etat, justification financière).

Une jeune personne de 24 ans, Mlle R. Gasser vient de succomber à la méningite infectieuse après trois jours seulement de maladie, à Schwarzenbourg. C'est le dix-septième cas de méningite constaté pendant un trimestre dans la contrée et dans les villages frontiers du canton de Fribourg.

SOLEURE. — Dimanche après midi, une ferme a été totalement détruite par un incendie à Fraubrunnen. Tout le mobilier et deux porcs sont restés dans les flammes. L'immeuble et le mobilier étaient assurés pour seize mille francs.

BALE. — Jacob Hafner, le commis infidèle qui avait réussi à extorquer par de faux chèques 25,000 francs à deux banques de Bâle, a été condamné à deux ans de réclusion.

URL. — La neige tombée la semaine dernière a provoqué de graves pertes parmi les troupeaux de moutons qui paissaient déjà dans la montagne. Sur l'alpe en dessus de Fluelen, une avalanche aurait emporté deux cents bêtes d'un seul coup.

Des rapports analogues proviennent également de la vallée de la Schächen et des alpes environnantes.

GENÈVE. — Suivant l'exemple des ébénistes, les ouvriers fondeurs de Genève ont décidé de reprendre le travail, après une grève partielle de seize semaines.

FRIBOURG. — Un fort orage s'est déchaîné jeudi soir sur la Gruyère, particulièrement dans la région élevée entre le Moléson et la Dent de Broc. Le vent était d'une violence extrême. Il est tombé quelques grêlons, mais sans causer de dégâts. Vendredi soir, l'orage a repris plus fort encore, accompagné cette fois d'une pluie abondante. Dans la nuit de samedi à dimanche une couche de neige est tombée, sur les sommets, descendant jusqu'au pâturages occupés par les troupeaux.

Dans la contrée de Vauderens, on signale des dégâts assez importants causés par la grêle lors du dernier orage. Les jardins surtout ont souffert.

VAUD. — La nuit de lundi à mardi un incendie a éclaté dans un gros bâtiment isolé, à Oulens, appartenant à M. Constant Burnens, qui l'habitait seul avec sa femme. La grange et l'écurie ont été la proie des flammes; par contre les logements ont pu être préservés. Tout le mobilier a été sauvé.

Le feu a été mis par un rôdeur qui a été arrêté et conduit hier matin dans les prisons d'Echallens.

La loi sur les denrées alimentaires

Une des perles bureaucratiques de cette loi bureaucratique, c'est l'ensemble des mesures de contrôle à la frontière.

Les articles 28 et 30 disposent que les douaniers prélèvent des échantillons de la marchandise suspecte et les expédient au laboratoire désigné par le canton du lieu de destination. Nous citons:

«Les laboratoires procèdent aussitôt à l'analyse, dont ils transmettent le procès-verbal, avec le rapport des fonctionnaires des douanes, à l'autorité cantonale de surveillance, laquelle, à son tour, notifie le résultat de l'analyse au destinataire et pourvoit aux mesures que comportent les circonstances. Le résultat définitif de l'analyse est communiqué par l'autorité cantonale de surveillance au

AVIS TARDIFS

PERDU

en ville, mardi 5 courant, un chapeau noir de 1^{re} communion. — Le rapporter contre récompense à M^{me} Ducommun, Beaux-Arts 3.

Monsieur Albert Vogli et sa fille Andrée, Madame veuve Binggeli, Mademoiselle Rose Binggeli, à Neuchâtel, Monsieur Fritz Vogli et famille, à La Brévine, ainsi que les familles Vogli, Huguenin, Borloz, Delisle, Martelli, Rutschmann, Binggeli et Kaderli ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de leur chère et regrettée épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, nièce et cousine.

Madame EMMA VEGLI née BINGGELI que Dieu a rappelée à lui, aujourd'hui, à l'âge de 29 ans, 2 mois, après une longue et pénible maladie. Neuchâtel, le 5 juin 1906. Christ est ma vie et la mort m'est un gain. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le jeudi 7 juin, à 3 heures. Domicile mortuaire: Rue Poutalès 4. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Samuel Sandoz et leur fils, en Amérique, Monsieur Gustave Sandoz, à Perreux, Monsieur et Madame Numa Sandoz et leurs enfants, à Saint-Blaise, Monsieur Alphonse Javet et les familles Virchaux et Javet, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur belle-sœur, tante et parente, Madame ROSE PETITPIERRE née VIRCHAUX que Dieu a repris à lui aujourd'hui, à l'âge de 77 ans, à 7 heures du soir, après une courte maladie. Neuchâtel, le 4 juin 1906. Quoiqu'il en soit mon âme se repose en Dieu; c'est de lui que vient ma délivrance. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 7 juin, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire: Rue 2. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Banque Cantonale Neuchâteloise

Caisse ouverte de 8 h. 1/2 à midi, de 2 à 5 h., et le samedi soir de 7 à 9 h., pour les versements sur livrets d'épargne. La Banque vend à guichet ouvert, net de frais, des obligations:

Table listing bank services and interest rates for various banks like Bankverein Suisse, Banque de Winterthur, and Banque Nationale Suisse.

Le Banque reçoit, sans frais, jusqu'au 9 juin au soir, les demandes de souscription aux actions de la: BANQUE NATIONALE SUISSE titres nominatifs de 500 fr. — Prix d'émission: Le franc. Un premier versement de 20%, soit 100 fr. — par action, devra être effectué le 10 juillet 1906. Nous tenons à la disposition de nos clients, des prospectus détaillés et des bulletins de souscription.

Table titled 'BOURSE DE GENEVE, du 5 juin 1906' showing various market indices and prices.

Table titled 'BOURSE DE PARIS, du 5 juin 1906. Clôture.' showing market data for Paris.

Table titled 'Bulletin météorologique — Juin' showing weather observations for June.

Table titled 'OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL' showing temperature and weather data for Neuchâtel.

Hauteur du Baromètre réduite à 0 suivant les données de l'observatoire. Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5 mm.

Table titled 'STATION DE CHAMONT (alt. 1128 m.)' showing daily weather data for Chamont.

appliquant sur les boîtes de nouvelles étiquettes portant la mention 'inspecté par le gouvernement'. Le public est trompé par ces mentions, car aucune inspection des procédés employés pour la fabrication des conserves n'a eu lieu, et les inspecteurs sanitaires sont seulement chargés de veiller à ce que la viande des animaux abattus soit saine.

Le rapport montre ensuite l'abus fait par les 'beefpackers' de ces étiquettes qui, vu les conditions dans lesquelles elles sont apposées, n'offrent plus aucune garantie.

Les inspecteurs disent ensuite ne pas encore être en mesure de faire des déclarations concernant le prétendu usage de matières chimiques dans la préparation et la conservation des conserves; puis, parlant ensuite du sort des ouvriers employés dans les usines, ils disent que ces malheureux travaillent dans les conditions sanitaires les plus mauvaises, ce qui affecte leur santé, et que les médecins reconnaissent, du reste, qu'un grand nombre d'entre eux sont atteints de tuberculose.

Les inspecteurs continuent en disant que ces malheureux crachent sur les planchers où souvent traînent des morceaux de viande, ce qui est un danger pour la santé publique.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Un grand escroc. Rome, 6. — Les journaux de Naples annoncent que la police italienne a arrêté, sur le mandat du juge d'instruction de Hambourg, le nommé Willemann, de Weinfelden (Suisse), accusé d'un vol de 200,000 fr. commis au préjudice d'un certain nombre de maisons de Hambourg.

Le mariage espagnol. Barcelone, 6. — On mande de Sabadell: A la suite des déclarations d'un ami de Morral, trois individus ont été arrêtés. Au mois de mai le juge de Sabadell avait reçu une commission rogatoire de Mahon (iles Baléares) pour interdire Morral qui était accusé d'être le fauteur de la grève de Mahon.

Le mariage espagnol. Madrid, 6. — Mardi le roi et la reine sont sortis du palais à 6 h. 30 du soir en automobile fermée. Ils se sont rendus chez le grand-duc Vladimir, puis chez les princes et princesses qui ne sont pas logés au palais royal.

En Mandchourie. Londres, 6. — On télégraphie de Tokio au 'Daily Telegraph': On annonce que le corps d'occupation japonais en Mandchourie y compris Port-Arthur sera d'un effectif de 20,000 hommes.

Nécrologie. Paris, 6. — Le général Désirier, gouverneur de Paris, est mort hier soir à 11 heures.

Moukden en feu. Londres, 6. — On mande de Tokio au 'Daily Telegraph' qu'un incendie a détruit 500 maisons à Moukden.

Bourse de Neuchâtel

Table titled 'Bourse de Neuchâtel' showing market data for Neuchâtel.

MONUMENTS FUNÉRAIRES ALBERT CUSTOR Neuchâtel (Maladière) Téléphone 347 - Maison fondée en 1851 - Téléphone 347

ALBERT CUSTOR Neuchâtel (Maladière) Téléphone 347 - Maison fondée en 1851 - Téléphone 347



La Douma. La séance de la Douma a été ouverte à 11 h. 40 mardi matin. Le président annonce qu'il a reçu une invitation de Londres pour assister à la conférence des délégués d'une vingtaine de Parlements sur la question de l'arbitrage.

Un député, M. Onipko, dit qu'il considère les ministres comme des personnes qui n'ont aucun rapport avec la Douma et il ne peut pas comprendre pourquoi ils continuent à assister aux débats, après le vote de manque de confiance de la Chambre.

Le président déclare alors que les ministres supplémentaires seraient admis s'ils étaient autorisés par leurs chefs. L'orateur continue et attaque le gouvernement pour avoir agi contrairement au désir de la Douma et du peuple tout entier. Il est rappelé à l'ordre.

La Chambre discute ensuite une proposition pour la nomination d'une commission d'enquête visant les illégalités commises par le gouvernement après le manifeste du tsar du 30 octobre.

Plusieurs télégrammes reçus par des membres de la Douma au sujet des arrestations illégales en province donnent lieu à des débats sur le droit de la Douma d'adresser des interpellations au ministre.

Le député Adaline déclare que les interpellations n'aboutissent à rien. On ne peut pas trouver de sentiment chez les ministres actuels, sauf le seul sentiment de la vengeance. Mais la Douma doit faire des interpellations afin que toute la responsabilité retombe sur ceux qui gouvernent.

La Douma adopte ensuite toutes les interpellations.

Nouvelles diverses

Les grèves. — La statistique des grèves à Paris donne pour samedi dernier, 2 juin, 23,188 grévistes, et pour mardi 22,473.

Déraillement. — Lundi, un train allant à Prague a déraillé entre les stations de Neupaka et Belograd. Un employé postal a été tué, quatre employés de chemins de fer et un voyageur grièvement blessés; dix-sept personnes sont en outre légèrement atteintes.

Tremblements de terre. — Les appareils de la station météorologique centrale de Vienne ont signalé le 3 juin une secousse de tremblement de terre qui a eu lieu à environ 300 km.

On mande de San Francisco, le 5 juin: Une violente secousse de tremblement de terre a été ressentie la nuit dernière à 11 h. 50. Il n'y a pas de dégâts.

Les fabriques de conserves américaines. — Huit fabriques de conserves de viande de Chicago ont fait paraître, en commun, une déclaration affirmant le bon état de leurs produits, mais ajoutant qu'elles sont prêtes à accepter toute amélioration pratique.

Le rapport Nell-Reynolds sur les viandes de Chicago

L'émotion causée par les récentes révélations concernant les procédés des beefpackers a été rendue plus vive encore par la publication, à Washington, du rapport officiel Nell-Reynolds.

L'indignation du public a été également rendue plus intense par les déclarations d'un général de l'armée américaine qui a dit: Les révélations concernant les produits sortant des fabriques de conserves ne m'apprennent rien de nouveau; je connais depuis sept ans les faits révélés et, à cette époque, on m'avait écouté, des milliers d'existences auraient pu être épargnées.

Selon moi, environ 4000 soldats des Etats-Unis ont péri et beaucoup d'autres ont eu leur santé ruinée à la suite de l'absorption de viandes mauvaises et traitées chimiquement.

Au cours de l'enquête que je fis durant la guerre hispano-américaine, je me suis aperçu que les conserves distribuées à l'armée renfermaient des matières chimiques dangereuses; je l'ai dit alors, mais l'enquête qui fut ouverte à la suite de mes déclarations n'aboutit pas, car le comité enquêteur refusa d'entendre 3000 témoins qui auraient pu corroborer mes dires.

Dans quelques cas, dit le rapport, les water-closets sont situés à une telle distance des ateliers que les hommes se soulagent sur les planchers des abattoirs ou dans quelque coin des ateliers, et l'odeur d'urine se mêle alors aux odeurs nauséabondes que dégagent les planchers pourris, sales, trempés de sang, véritables terrains de culture pour tous les germes morbides.

Les tables, les instruments servant à la manipulation des viandes, les tabliers des employés, tout est d'une saleté repoussante. «Nous avons vu, disent les inspecteurs, des viandes traînant sur des planchers sales ou empilées encore sur des tables rarement lavées, puis poussées de chambre en chambre dans des wagonnets de bois pourri.

La viande, par ces procédés, entre en contact avec des matières sales et aussi avec les expectorations d'ouvriers tuberculeux ou atteints de quelque autre maladie.

Dans certains usines, les inspecteurs ont aperçu sur une table des débris de viande de toutes sortes qui, de l'aveu d'un contremaître, étaient destinés, après avoir subi quelques préparations, à être vendus comme « potted ham », hachis de jambon en pot.

Les inspecteurs citent encore quelques autres faits révoltants: comment, par exemple, des saucisses et des conserves gardées trop longtemps et devenues mauvaises, sont converties en graisse, et comment chez les 'beefpackers', on rajoute, souvent les produits en les soumettant à certains procédés et en

POLITIQUE

Chambres fédérales

Au commencement de la séance du Conseil national, le président, M. Hirter, adresse aux gouvernements de l'Italie, des Etats-Unis et d'Espagne, l'expression des sympathies du peuple suisse à l'occasion des catastrophes du Vésuve, de San-Francisco et de l'attentat de Madrid.

M. Schobinger, président de la commission de gestion de 1905, rapporte ensuite et présente quelques observations d'ordre général. Au département politique, M. Gobat demande au Conseil fédéral de vouloir joindre ses efforts à ceux qui seront faits pour que la question de la réduction des armements soit placée à l'ordre du jour de la deuxième conférence de la Haye.

M. Forrer répond qu'il est obligé d'observer une grande réserve sur cette question, qui demande à être examinée de près. La gestion du département politique ainsi que celle du département de justice et police est approuvée et la séance levée.

Le Conseil des Etats écarte ensuite deux recours sans grand intérêt puis la séance est levée.

L'attentat de Madrid

C'est samedi qu'un ouvrier mécanicien a trouvé dans un champ les vêtements de Morral, enfermés dans un sac. Les souliers portaient les traces de la marche à champs, ce qui fait supposer que le criminel, aussitôt après l'attentat, s'est dirigé vers la campagne. Ayant appris les détails de l'attentat par les journaux, l'ouvrier a apporté le soir même sa trouvaille au gouverneur. Toutes les marques des vêtements avaient été arrachées.

L'oncle de Morral est arrivé venant de Barcelone. Il a reconnu l'identité du cadavre. En même temps que le directeur de l'Ecole moderne, à Barcelone d'autres anarchistes soupçonnés de complicité dans l'attentat contre le roi ont été arrêtés.

Le gouverneur de Madrid est convaincu que Morral n'a pas de complice et qu'il a agi comme anarchiste isolé. Le cadavre de Morral a été inhumé mardi matin.

Guillaume II à Vienne

L'empereur est parti mardi de Berlin, 5 juin, à destination de Vienne. On mande de Berlin au 'Temps': Toutes les nouvelles relatives à une rencontre de Guillaume II avec le tsar et François-Joseph en Allemagne sont sans fondement. L'empereur François-Joseph ne quittera plus ses Etats et rien n'est connu relativement aux dispositions prises pour le voyage de Nicolas II. Guillaume II est parti pour Vienne avec la ferme résolution de ne s'occuper nullement des affaires de l'Autriche-Hongrie et il ne donnera à son séjour de deux jours à Vienne qu'un caractère purement amical et personnel.

Congrès des mineurs

Mardi s'est ouvert à Londres, le dix-septième congrès des mineurs; parmi les délégués étrangers se trouvent ceux de la France et de la Belgique. Plusieurs membres du Parlement anglais participent au congrès. Le député Edwars préside. Il prononce quelques paroles de bienvenue et souligne le fait que les élus de divers parlements représentent la classe ouvrière. Il rappelle le récent échange de visites avec les délégués d'ouvriers allemands et français et termine en demandant le vote d'un ordre du jour de sympathie pour les victimes de Courrières. Cet ordre du jour est voté à l'unanimité.

M. Lamendin, député français, remercie pour ce vote. Après lui, M. Marcellie, député au parlement belge, félicite le parti ouvrier anglais de son succès parlementaire aux dernières élections. Il ajoute que le trade-unionisme se développe considérablement en Belgique.

Un député allemand et un délégué autrichien prennent ensuite la parole. On constate, après vérification des pouvoirs, qu'il y a 119 délégués représentant 1,408,000 ouvriers, total plus considérable que tous les précédents congrès.

Les délégués français et belges déposent un ordre du jour de sympathie pour les ouvriers russes dans leur lutte pour la liberté économique et politique. Cet ordre du jour est voté par acclamations.

Le congrès adopte également trois ordres du jour tendant à obtenir des mesures législatives pour diminuer le nombre des accidents dans les mines, augmenter le nombre des inspecteurs, qui seraient choisis par les ouvriers et payés par l'Etat et qui pourraient se livrer à autant d'inspections que les ouvriers le demanderaient.

Au cours des débats, le délégué belge Deville dit que le système d'inspection en Belgique est entièrement entre les mains des patrons et n'offre aucune garantie.

A la Chambre hongroise

Dans la séance de mardi de la Chambre des députés, le projet de loi relatif au budget provisoire et au contingent des recrues a été adopté.

En Macédoine

Le 1^{er} juin, près de Spancevo, district de Kokanovo, villayet d'Uskub, treize Bulgares attaqués à l'improviste ont été mis aux fers et tués ensuite. On croit se trouver en présence d'un acte de vengeance d'une bande serbe.

La situation politique en Russie

Le comité central du parti socialiste révolutionnaire déclare qu'à la suite de la convocation de la Douma il cessera son activité terroriste. Il déclare en outre être étranger à l'attentat de bombes de Sébastopol.

On annonce de Riga que le chef de district de Wenden a été grièvement blessé à coups de revolver par des révolutionnaires qui ont tiré contre lui.

29; Isidore Christinaz, 28; Paul Virchaux, 27; Henri Droz, 27; Fritz Zweiecker père, 27; Alfred Schori, 19; Olivier Clottu, 17.

La nomination de la commission de salubrité publique appartient, depuis quelques années, au Conseil communal.

La Chaux-de-Fonds. — Lundi soir, peu avant la sortie du Cirque, une scène pénible s'est produite devant un tir mécanique de la place du Gaz. A la suite d'une discussion d'argent entre un tireur et une employée de la baraque et tomba à bras raccourcis sur le malheureux; la demoiselle, de son côté, tapait de son marteau. L'assaili, assez sérieusement blessé, a décidé de porter plainte.

Frontière française. — Le parquet de Pontarlier vient de faire arrêter un nommé François Guyon, âgé de soixante-quinze ans, journaliste à Dommarin, inculpé d'avoir tué, à coups de serpe, son fils Jules, âgé de quarante-cinq ans, trouvé mort chez lui, la crâne fracassé et la tête horriblement mutilée. Tous deux, paraît-il, buvaient plus que de raison. La serpe, encore ensanglantée, les habits et les chaussures du père Guyon, tachés de sang également, constituent des charges écrasantes. L'inculpé se contente de nier, disant que son fils était tombé en montant l'escalier de la maison.

Commission scolaire. — Dans sa séance du vendredi 1^{er} juin — la première de la nouvelle période administrative 1906/1907 —, la commission scolaire s'est constituée en nommant son bureau, les divers comités scolaires des quartiers suburbains, les comités spéciaux chargés de l'inspection des travaux à l'aiguille dans les classes secondaires et primaires, ainsi que de l'enseignement donné à l'école professionnelle; enfin en nommant un médecin des écoles, le docteur Georges de Montmolin n'ayant pas accepté une réélection. Nomination du bureau: M. Alphonse Fallet est nommé président; M. A. Perrochet, 1^{er} vice-président et M. Ernest Bouvier 2^{me} vice-président. Sont nommés assessseurs, MM. Béguelin, A. Bourquin, Gauchat, Jacottet, Perret et Jean Roulet.

Comité de Serrières: en font partie de droit comme membres de la commission scolaire: MM. F. Blanc, Perrochet et G.-E. Perret; sont en outre nommés, MM. Bossy, Grisel, Viogot, Vuarnoz et J. Vœgeli.

Comité de la Maladière: sont nommés: MM. M. Convert, J.-L. Berger, Ph. Dubied, J. Guéra, Ch. Meckenstock et Ch. Ryebner. En font partie de droit comme membres de la commission: MM. E. Béguelin et Ch. Gauchat. Comité du Vauseyon: sont nommés: MM. E. Delachaux, J. Bura et V. Vuillomenet. Comme membres de la commission, en font partie: MM. Blanc, Fallet et A. Piaget.

Comité de Chaumont: en font partie de droit: MM. A. Bourquin et Paul Jacottet. En outre, sont nommés, MM. R. Bohnenblust, F. Buren, E. Colomb, E. Humbert, J. Lambert-Schmidt et P. Stucky.

Comité d'inspection des ouvrages: ce comité a été réélu in corpore. Il se compose de: M. M. DuBois, J. Clerc, A. Wavre, L. Thiébaud, E. Perrenoud, M. Chable, S. Perrenoud, S. Courvoisier, A. Petitpierre et Jeanne Gerster; de Mmes W. Mayor, Michel-Clerc, H. Bengeruel, Gacon-Droz, Eug. Bouvier, Ernest Bouvier et Ragonod.

Ce comité devant être réglementairement composé de 19 membres, il sera nécessaire de le compléter par une double nomination dans une prochaine séance.

Comité d'inspection de l'école professionnelle des jeunes filles: ce comité a été également réélu in corpore; il se compose de Mmes E. Morel, Klaye-Petitpierre, Alf. Bellenot, W. Roethlisberger, A. Elskes, Rob. Convert et José Sacc.

Le docteur André Morel est nommé médecin scolaire. La commission constitue ensuite le comité des courses scolaires pour l'année courante, puis renvoie au bureau la nomination du comité de la fête de la jeunesse.

Après ces différentes nominations, M. Ed. Béguelin tient à remercier, au nom des anciens membres de la commission scolaire, M. Robert de Chambrier pour le tact et l'impartialité avec lesquels il a toujours dirigé les délibérations de la commission pendant la dernière législature, et pour le dévouement avec lequel il a travaillé comme président au développement et au bien de nos écoles. M. Béguelin tient également à rappeler que le professeur DuBois a été membre du bureau pendant trente ans et qu'il s'est occupé avec un dévouement inaltérable de nos écoles, mettant au service de l'autorité scolaire sa grande expérience des choses de l'école et les trésors de sa haute intelligence. Il tient à lui en exprimer sa profonde reconnaissance.

Enfin, la commission renvoie au bureau, pour étude, une proposition du docteur H. Manchofer, tendant à ce que la commission fasse procéder à une distribution de lait dans nos écoles, à la récréation principale du matin, comme cela se fait dans un certain nombre d'autres villes.

Les sapeurs-pompiers revenus de Milan ont été reçus hier soir à la gare par le Conseil communal et des citoyens appartenant à leur bataillon.

Après avoir parcouru la ville en cortège, aux sons de la musique, ils se sont rendus à Beau-Séjour, où de nombreux discours ont été prononcés.

Dons reçus au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel en faveur des incendiés de Planfayon (Fribourg): Y. Z., 100 fr.

Commission scolaire: MM. Gottfried Hug, 30 voix; Henri Jeanrenaud, 30; Charles Dardel, 29; Alfred Rosset, 28; Emile Schaeffer, 28; Eugène Berger, 27; Otto de Dardel, 26; Paul Monnier, 26; Samuel Maurer, 26; Alfred Clottu, 25; James Dardel, 25; Gustave de Steiger, 20.

Commission du feu: MM. Antoine Noseda,

Conseil d'Etat. — Le Conseil d'Etat a constitué son bureau pour l'exercice 1906-1907, en appelant M. Edouard Droz à la présidence et M. Edouard Quartier-la-Tente à la vice-présidence.

Les centimes additionnels. — Lundi soir un comité d'initiative à La Chaux-de-Fonds a décidé de mettre en mouvement le referendum contre les centimes additionnels. Une assemblée des citoyens de tous les partis est convoquée pour vendredi, à l'effet de discuter les mesures à prendre pour commencer immédiatement la campagne.

Enseignement supérieur. — Le Conseil d'Etat a nommé M. Auguste Jeanrenaud, docteur ès-sciences, à Cernier, membre de la commission pour l'enseignement supérieur pour le terme de la période législative allant jusqu'en mai 1907.

Enseignement secondaire. — Le Conseil d'Etat a nommé M. Henri Bourquin, à Gorgier, membre de la commission pour l'enseignement secondaire et industriel du canton, pour le terme de la période législative allant jusqu'en mai 1907.

Horlogerie. — Le Conseil d'Etat a délivré le diplôme cantonal d'horlogerie à MM. Edmond Picard-Lion, originaire de Pontarlier, et Georges-Raphaël Blum, originaire de Neuchâtel.

Barreau. — Dans sa séance de mardi, le Conseil d'Etat a admis au rôle officiel du barreau M. Georges-Edouard Diricq, domicilié à Neuchâtel.

Marin. — On a cambriolé ces jours derniers le chalet de la Ramée, qui se trouve tout au bord du lac et n'est guère visible que d'un point. Lingerie et vaisselle en ont été enlevées. Personne n'a gêné l'opération, la maison n'étant pas habitée.

Quelqu'un nous a fait remarquer que le voleur de Marin et le nommé Louis-Alexis Muller, dont nous racontions hier l'arrestation à Boujean ne sont peut-être qu'un seul et même homme.

La charge de linge propre que portait Muller dans une fourre de lit était en effet marquée J. R., F. R., M. R., et le chalet dévalisé appartient à M^{me} Ramus, à Neuchâtel.

Saint-Blaise. (Corr.) — Notre nouveau Conseil général a tenu hier soir sa première séance, consacrée tout entière aux nominations. Le bureau du Conseil général se compose de MM. Gottfried Hug, président; Otto de Dardel, vice-président; Hermann Perrenoud, secrétaire; Louis Thorens, secrétaire-adjoint; Edouard Tribolet et Max Dardel, questeurs.

Le Conseil communal est ensuite reconfirmé en entier ainsi que la commission scolaire et la commission du feu.

Voici les noms des membres de ces autorités avec le nombre des voix obtenues. Les membres présents du Conseil général étaient au nombre de 31.

Conseil communal: MM. Henri Dardel-Pointet, 28 voix; Samuel Maurer, 26; Paul Monnier, 26; Eugène Berger, 25; Alfred Schori, 21; Alfred Clottu, 20; Alphonse Dardel, 17. Ont obtenu des voix, MM. Paul Virchaux, 12; Louis Thorens, 9. Divers, 3, 2 ou 1 voix.

Commission scolaire: MM. Gottfried Hug, 30 voix; Henri Jeanrenaud, 30; Charles Dardel, 29; Alfred Rosset, 28; Emile Schaeffer, 28; Eugène Berger, 27; Otto de Dardel, 26; Paul Monnier, 26; Samuel Maurer, 26; Alfred Clottu, 25; James Dardel, 25; Gustave de Steiger, 20.

Commission du feu: MM. Antoine Noseda,

CANTON

NEUCHÂTEL

département fédéral de l'intérieur, qui en donne connaissance au département des finances et des douanes. Comme tout cela est simple, n'est-il pas vrai? Cet ensemble de formalités, ces renvois de telle autorité à telle autorité, cette paperasserie qui verra le jour des bureaux puis la nuit des cartons, voilà bien la caractéristique du régime sous lequel l'administration omnipotente témoigne au citoyen la même considération que le géant Goliath manifestait à l'égard du petit David. Encore le petit David avait-il sa fronde: il savait qui frapper. Mais le citoyen contre la bureaucratie! A quelle porte frapperait-il, et s'il la trouve, comment sera-t-il reçu? Ceux-là le savent bien qui en ont quelque chose à réclamer aux bureaux fédéraux, aussi réclament-ils le moins possible: ils aiment mieux se laisser faire. Résumons: un jour pour prélever l'échantillon, un jour pour le faire parvenir au laboratoire — qui n'est pas, notons-le bien celui de la frontière, un jour, et parfois deux pour l'analyse, un jour pour transmettre le résultat de cette analyse à l'autorité, un jour pour notifier ce résultat au destinataire, soit six jours, si tout va bien, avant de prendre les mesures qui comportent les circonstances. Que devient pendant cette semaine la marchandise dont il a été prélevé un échantillon? Si elle reste à la frontière, elle peut se gâter, et qui en paiera la détérioration? Si elle parvient au destinataire et qu'il la mette en vente, à quoi aura servi toute cette procédure? Un chimiste très honorablement connu pour son caractère et ses connaissances, de plus grand partisan de la loi, nous disait récemment: «Il semble que les dispositions relatives au contrôle à la frontière aient été prises par quelqu'un désireux de faire échouer la loi devant le peuple. Pourtant ce que nous venons de voir n'est que le texte de loi connu. Il y aura encore des ordonnances spéciales: ce point-là mérite d'être considéré à part.